

L'Espagne a acheté d'importantes quantités de gaz russe

L'HYPOCRISIE DE MADRID

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7339 – MERCREDI 13 JUILLET 2022
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Afin de relancer le tourisme local

HAMADI ORDONNE UNE BAISSE DES TARIFS

Page 4

TEBBOUNE À L'ACADEMIE MILITAIRE DE CHERCHELL

«L'ÉPINE DORSALE DE L'ANP»



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a présidé hier à l'Académie militaire de Cherchell « Houari Boumediène », la cérémonie annuelle de sortie de promotions des différents établissements de formation relevant de l'Armée nationale populaire (ANP).
Page 3

RÉVISION DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT

Les syndicats dans l'expectative

Page 2

AMBASSADE D'ALGÉRIE EN FRANCE

Moussi quatrième ambassadeur en cinq ans

Page 3

RÉSERVES DE CÉRÉALES

Vers le renforcement des capacités de stockage

Page 4

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

RÉVISION DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT

Les syndicats dans l'expectative

Cela fait des années que les syndicats de l'éducation et les parents d'élèves réclament la révision des programmes d'enseignement, notamment dans le cycle primaire.



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, pour sa part, sa détermination à appliquer ses engagements en matière de réforme du système éducatif.
Dans ce cadre, et sur instructions du chef de l'Etat, ordonnées en juin dernier lors d'un Conseil des ministres, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, devrait entamer immédiatement une large consultation en vue de réviser le programme d'enseignement et de trouver des solutions au phénomène du poids du cartable. Mais jusqu'à présent, le discours du premier responsable du secteur de l'éducation en Algérie se limite au livre scolaire et à l'allègement du cartable, considérés par le partenaire social comme de « faux problèmes ».
« Le problème du livre scolaire, qui ne veut pas nous lâcher depuis plus de 20 ans, n'est pas une priorité » a précisé au Jeune Indépendant Boualem Amoura, le secrétaire général du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (SATEF). Affirmant que le vrai problème consiste dans les programmes, il a souligné qu'« il est essentiel de revoir immédiatement les programmes d'enseignement, surtout dans le cycle primaire ».
Le pédagogue a suggéré le retour à l'enseignement de six années au lieu de cinq dans le cycle primaire. « J'insiste, en tant qu'éducateur, sur la révision des programmes, des méthodologies d'enseignement, ainsi que sur la révision de la rentrée et de la sortie des élèves », a-t-il dit.
M. Amoura a également regretté la situation de l'école algérienne, qui ne figure même pas dans le classement des systèmes éducatifs internationaux. « Nous refusons cette réalité, nous voulons une école de qualité », a-t-il lancé.
De son côté, le président du Syndicat national autonome des fonctionnaires de l'éducation, Nabil Ferguani, avait déjà réclamé la révision du système pédagogique dans le fond et la forme. Il a demandé le changement du programme scolaire en impliquant tous les acteurs du domaine.
Il a rappelé les promesses du ministre de l'Education, qui s'est engagé à procéder à la réforme totale des programmes dans le cycle secondaire, considérant que c'est la seule phase qui n'a pas été touchée par les réformes depuis 17 ans, à condition que tout le monde soit impliqué dans le processus éducatif, y compris les établissements d'enseignement, les partenaires sociaux et les acteurs éducatifs.
Il convient de noter que M. Belabed s'est réuni hier avec les directeurs de l'éducation au lycée des mathématiques de Kouba, à Alger, où il a abordé la prochaine rentrée scolaire 2022-2023, annonçant que le secteur accueillera pour cette année environ 11 millions d'élèves dans les trois cycles, dont 425 625 nouveaux élèves pour la première fois. Soit une augmentation de 4,03%. Quant au manuel scolaire, le ministre a affirmé la disponibilité du livre scolaire en format numérique ainsi que la possibilité pour les élèves de le télécharger gratuitement afin d'alléger le cartable.

Sarah Oubraham

MÉDÉA

Le CFVA érigé en institut technologique

ERIGÉ en institut technologique spécialisé en polyculture, en vertu du décret exécutif n°111-22 du 14 mars 2022, le centre de formation et de vulgarisation agricole (CFVA) de Médéa s'apprête à accueillir les premières promotions préparant aux profils de techniciens et de techniciens supérieurs à partir de la prochaine rentrée 2022/2023.
Selon madame Fatima Bensadok, directrice de l'établissement, la décision du ministère de l'agriculture et de développement rural de promouvoir le CFVA de Médéa en institut technologique a pour but de renforcer le système de formation du secteur, dans l'objectif de dispenser des formations dans diverses spécialités, notamment en matière de production animale et de production de végétaux.
L'institut sera polyvalent avec un tronc commun d'un semestre avec l'enseignement dispensé dans les autres établissements de formation agricole du pays, permettant à l'étudiant de pouvoir «migrer» vers n'importe quelle spécialité enseignée dans n'importe quel autre institut national.
Le nouveau statut d'institut conféré au CFVA qui était spécialisé dans la seule formation des ATA (agent technique agricole), formera désormais des techniciens et des techniciens supérieurs en agriculture, des niveaux de formation qui s'étalent sur 18 mois pour les ATA, de 24 mois pour les techniciens et 30 mois pour les techniciens supérieurs. Cependant, fera remarquer la même responsable, les sessions de formation destinées aux agriculteurs continueront d'être assurées par l'établissement comme auparavant et dans toutes les spécialités, notamment en matière d'apiculture, arbres fruitiers, viticulture, céréaliculture, protection des végétaux.
Et de rappeler que l'institut dispose d'une capacité de plus de 100 places pédagogiques, en introduisant en premier les formations préparant au profil de technicien pour arriver en 2023 à démarrer les formations préparant au profil de technicien supérieur.
L'établissement a reçu, la semaine dernière la visite d'experts du Fonds international de développement agricole(FIDA) accompagnés de cadres centraux du ministère de l'agriculture et de développement rural se sont rendus lundi dans la wilaya de Médéa où ils ont rencontré les représentants du secteur et suivi des exposés sur les principaux indicateurs agricoles de la wilaya et les opportunités d'emploi créées par le secteur.
Au cours des échanges, les hôtes de la wilaya ont pris connaissance des indicateurs relatifs à la main-d'œuvre occupée dans le secteur de l'agriculture et les filières les plus dynamiques, l'accompagnement des porteurs de projets et les investisseurs parmi les sortants du système de formation. L'occasion aussi pour la délégation d'assister à la cérémonie de fin d'année scolaire et d'honorer les stagiaires et les enseignants.

De Médéa, Nabil B.

BACCALAURÉAT ET BEM

Hausse considérable du nombre de candidats ayant passé l'épreuve de Tamazight

LE NOMBRE de candidats aux baccalauréat et au Brevet d'enseignement moyen (BEM) ayant passé l'épreuve de Tamazight a connu «une hausse considérable» durant la session de juin 2022, où cette matière a connu une présence exceptionnelle dans l'évaluation pédagogique, a indiqué mardi un communiqué du Haut commissariat à l'amazighité (HCA).
Le HCA s'est félicité, dans un communiqué signé par son SG, Si El Hachemi Assad, de «ce parcours positif étant le fruit d'efforts consentis par l'Etat pour la promotion et le développement de Tamazight de manière progressive durant de longues années, soit du début de l'opération d'enseignement à la rentrée scolaire de 1995-1996».
Le Haut commissariat a indiqué, dans ce sens, que «la situation de l'enseignement de Tamazight dans le système éducatif national a connu une évolution sur les plans quantitatif et qualitatif selon les indicateurs importants en termes de répartition géographique et de nombre d'enseignants dans les trois cycles, outre l'effort visant la généralisation progressive d'une couverture géographique plus large englobant les 58 wilayas à l'avenir». «33.953 candidats au baccalauréat ont passé l'épreuve de Tamazight à l'échelle nationale, la wilaya de Tizi Ouzou compte deux centres spécialisés dans la correction des copies d'examen des candidats des wilayas du centre et du grand sud comptant à lui seul 16.809 candidats, précise la même source. Le nombre de copies d'examen confiées au centre de correction de Bouira est passé cette année à 10.697.
Le centre d'Akbou assura la correction des copies d'examen de 2.848 candidats, suivi respectivement par les centres de Sétif avec les copies de 2.382 candidats et N'Gaous avec 1227 candidats», conclut le communiqué.

H. B.

TEBBOUNE À L'ACADÉMIE MILITAIRE DE CHERCHELL

L'épine dorsale de l'ANP

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a présidé hier à l'Académie militaire de Cherchell « Houari Boumediène », la cérémonie annuelle de sortie de promotions des différents établissements de formation relevant de l'Armée nationale populaire (ANP).



Après avoir passé en revue un détachement militaire qui lui a rendu les honneurs à l'entrée de l'Académie, et écouté l'hymne national, le président de la République a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative du nom du président défunt Houari Boumediène et a lu la Fatiha à sa mémoire.
L'ouverture de la cérémonie a été marquée par le survol d'un escadron d'avions qui a décoré le ciel de l'académie aux couleurs nationales avant que le Chef d'état-major de l'ANP, le général d'Armée Saïd Chanegriha, ne prononce une allocution à cette occasion.
Dans son allocution, le chef d'état-major a adressé ses remerciements au président de la République pour sa supervision de cette cérémonie à l'Académie militaire de Cherchell, « épine dorsale du système de formation de l'Armée nationale populaire (ANP), qui fournit à nos Forces armées une ressource humaine qualifiée constituée d'officiers compétents imprégnés de valeurs et de principes de la Glorieuse guerre de libération nationale ».
M. Chanegriha a salué l'intérêt particulier accordé à l'Académie, à l'instar des autres différentes écoles de formation de l'ANP, « à travers la garantie de toutes les conditions et moyens humains et matériels, et du soutien moral et incitatif, à même de permettre à l'ANP de concrétiser les objectifs escomptés, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de modernisation et de professionnalisation de notre Armée ».
L'ANP a toujours été garante de l'unité nationale et a joué « un rôle remarquable dans le développement national. Elle poursuivra ses missions constitutionnelles pour la protection de la Patrie, en œuvrant régulièrement au développement de ses capacités, conformément aux exigences de l'heure, et de manière à lui permettre de faire face en permanence à toute menace, quels qu'en soient le type ou la source », a-t-il assuré.
Pour sa part, le commandant de l'Académie, le Général-major Salmi Bacha a mis en avant dans son allocution, « le rôle pionnier de l'Académie dans la formation d'une élite de cadres, en leur dispensant une formation militaire et scientifique de qualité associée à une attitude militaire exemplaire imprégnée de l'esprit nationaliste, d'une forte volonté et d'abnégation pour la Patrie, et ce, à travers les programmes de qualité au diapason des exigences de la formation moderne dans les domaines technique et technologique », affirmant que les officiers diplômés accompliront leurs missions à l'avenir « avec beaucoup de professionnalisme » pour défendre la Partie.
Après la prestation de serment par les nouveaux diplômés, le président Tebboune a remis les grades et les attestations aux majors de promotion.
Par la suite, différentes parades militaires englobant des exhibitions sportives dans le combat au corps à corps et des mouvements sportifs collectifs avec ou sans arme, ont été exécutés avant que la cérémonie ne se clôture par la présentation d'une toile qui reflète les couleurs nationales.
La cérémonie a également été marquée par une performance d'escadrons d'avions de chasse des Forces aériennes, un exercice de ravitaillement en vol et un exercice de combat exécuté par le 104e Régiment d'intervention spéciale.
Le président de la République a, par ailleurs, suivi sur écran géant la retransmission en direct d'un exercice d'interception d'un navire suspect avec libération d'otages à bord, exécuté par les Forces navales, et d'un autre exercice de saut en parachute.
M. Tebboune a également suivi, au groupe pédagogique Chahid Didouche-Mourad de l'Académie, une présentation du Club scientifique et une partie des travaux scientifiques réalisés par les diplômés et les professeurs de l'Académie.
Il convient de souligner que les promotions sortantes cette année ont été baptisées au nom du défunt Moudjahid, Abdelhafidh Boussouf, dit « Si Mebrouk », décédé en 1980 à l'âge de 54 ans après un parcours militant jalonné de sacrifices au service du pays.
Né en 1926 à Mila, Abdelhafid Boussouf était militant au sein du Parti du peuple algérien (PPA) et l'un des membres les plus éminents de l'Organisation spéciale (OS). Après la découverte de celle-ci, il entre dans la clandestinité avant de rejoindre le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) et le Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA). Il a assisté à l'historique réunion des 22 et, après le déclenchement de la Révolution, il est nommé adjoint de Ben M'hidi dans la wilaya V. Après le Congrès de la Soummam, il devient membre du Conseil national de la Révolution et succède à Ben M'hidi à la tête de la wilaya V avec grade de colonel.
En 1957, il est chargé de créer le premier noyau du service des transmissions et de renseignement. La même année, il crée l'Ecole des cadres et participe au lancement de la Radio «la Voix de l'Algérie libre». En janvier 1960, il est nommé ministre de l'Armement et des liaisons générales (MALG) au Gouvernement provisoire de la République Algérienne (GPRA).

Mohamed Mecelti

AMBASSADE D'ALGÉRIE EN FRANCE

Moussi quatrième ambassadeur en cinq ans

QUATRE AMBASSADEURS en cinq ans, jamais l'ambassade d'Algérie à Paris n'a connu un turn-over aussi vertigineux. Moins de deux après son arrivée à la tête du plus important poste diplomatique de l'Algérie, Antar Daoud est rappelé pour céder sa place à un ancien numéro 2 qui a même eu à assurer l'intérim. S'agit-il d'erreurs de casting répétées ou d'un malaise prolongé pour lequel on s'épuise à chercher le bon médecin ?
Il n'y a rien de comparable entre ceux qui se sont succédé au poste jusqu'au milieu des années 2000 et ceux de la dernière décennie. Qu'on en en juge : Abdelatif Rahal, Boualem Moussaoui, Redha Malek, Mohamed Bedjaoui, Mohamed Sahnoun, Djamel Houhou, Abdelhamdi Mehri, Messaoud Ait-Challal, Sid Ahmed Ghozali, Hocine Djoudi… Et puis Missoum Sbih Amar Bendjama, Abdelkader Mesdoua, Salah Lebdioui, Antar Daoud, Saïd Mouissi. Ce n'est clairement pas la même catégorie. On est passé de grandes figures politiques, passées par l'école du mouvement national et charriant un potentiel de respectabilité, à des diplomates de carrière, plus préoccupés par les affaires consulaires que par les contacts avec les autorités françaises.
Première ambassadeur à Paris de la présidence d'Abdelmadjid Tebboune, Antar Daoud avait la délicate mission de dessiner les contours d'une nouvelle relation bilatérale après quatre mandats de feu Abdelaziz Bouteflika qui a tissé des liens solides avec tous ses homologues français. Il a sans doute échoué, n'anticipant même pas les propos du président Emmanuel Macron sur la "rente mémorielle" du pouvoir algérien et l'absence d'une nation algérienne sur l'axe paradigmatique de l'histoire avant l'arrivée de la colonisation française.
Sur le volet des affaires algériennes en France, Antar Daoud a réussi l'exploit de récupérer des biens de l'ancien Amicale confisqués par des particuliers. Il a réussi à asseoir un contrôle sur l'école algérienne de Paris et sur le dispositif ELCO (enseignement langue et culture d'origine) mais a eu moins de succès avec l'influente Grande Mosquée de Paris qui est dotée d'un statut d'association et dont le recteur est élu par l'assemblée générale et non nommé par décret ou désigné par cooptation.
Chems Eddine Hafiz, bien en cour à El Mouradia et au ministère de l'Intérieur à Paris, a non seulement préservé son périmètre d'interventions mais ne s'est pas privé de brouter sur le terrain de la diplomatie, en concurrent de l'ambassadeur.
Antar Daoud achève sa mission après une symbolique cérémonie à l'occasion du soixantenaire de l'indépendance. Il a appelé à une "vision rénovée" de la relation entre la France et l'Algérie dont il n'a pas défini la substance. Il sera remplacé par son collègue de Madrid, Saïd Mouissi, ancien numéro 2 de l'ambassade ayant même eu à assurer l'intérim sous Abdelkader Mesdoua avant d'être nommé Consul général dans la capitale française.
Reconnu pour sa maitrise des dossiers, ce spécialiste de l'Afrique, proche du ministre des Affaires étrangères, sera sans doute plus réceptif aux recommandations de Ramtane Lamamra. La nomination de M. Mouissi est un signe que la relation avec la France sera, selon toute vraisemblance, coordonnée directement depuis la Butte des Annassers alors qu'on évoque une visite sous peu en Algérie d'Emmanuel Macron.
A Madrid, d'où il a été rappelé après les décisions jugées inamicales du gouvernement espagnol, il n'est pas immédiatement remplacé.

De Paris, Nidal Aloui

Page 04_Mise en page 1 13/07/2022 13:58 Page 1



ESPACES VERTS

La nouvelle loi permettra à l'Algérie de se hisser aux normes internationales

LA NOUVELLE loi relative à la gestion, à la protection et au développement des espaces verts, devrait permettre à l'Algérie de se hisser aux normes internationales, notamment en matière de ratio des surfaces végétalisées par habitant, a indiqué un responsable du ministère de l'Environnement.

Le secteur de l'environnement mise, en particulier, la décentralisation de l'examen des dossiers de classement des espaces verts, introduite dans la loi modifiant et complétant la loi n 07-06 du 13 mai 2007, relative à la gestion, à la protection et au développement des espaces verts, adoptée récemment par les deux chambres du Parlement.

L'application de cette nouvelle loi contribuera à l'augmentation du ratio des espaces verts qui ne dépasse pas actuellement 4,16m²/habitant, selon les résultats du dernier recensement national des espaces verts (2020-2021), alors que la norme internationale est de 10m²/habitant, explique le directeur de la biodiversité au ministère, Raouf Hadj Aïssa.

L'Algérie avait introduit en 2007, une loi qui porte sur l'entretien, la protection et la planification des espaces verts, et ce, dans l'objectif d'améliorer le cadre de vie du citoyen, préserver la santé humaine et maintenir l'équilibre écologique et climatique.

Cette loi met en place une «véritable politique pour l'instauration d'un réseau d'espaces verts, permettant la promotion de leur extension dans le milieu urbain, en faisant de l'introduction des espaces verts, dans tout projet de construction, une obligation devant être prise en charge dans les études urbanistiques et architecturales publiques et privées», souligne le responsable.

Toutefois, ce texte prévoyait uniquement une commission interministérielle chargée d'examiner les dossiers de classement des espaces verts à l'échelle nationale.

Ainsi, la nouvelle loi prévoit l'installation d'une commission de wilaya composée de représentants des secteurs concernés pour le traitement des dossiers de classement des espaces verts.

Le classement est prononcé par le wali ou le président de l'Assemblée populaire communale, selon les explications de M. Hadj Aïssa.

Cette amendement intervient suite aux orientations du président de la République, quant aux procédures d'allègement et de simplification des procédures du service public, note le même responsable.

M. B.

AFIN DE RELANCER LE TOURISME LOCAL

Hamadi ordonne une baisse des tarifs

Promouvoir la destination touristique Algérie, améliorer la qualité des services et baisser les tarifs des hôtels, telles sont les instructions données par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi, lors d'une visite effectuée dans trois établissements hôteliers publics. Le défi pour ces établissements est de gagner la confiance du touriste algérien, à même de l'inciter à choisir l'Algérie comme destination de vacances, sachant qu'ils sont nombreux à choisir d'autres destinations, principalement la Tunisie.

A l'approche des vacances d'été, les familles algériennes sont à la recherche d'un bon plan pour passer de bonnes vacances à moindre coût. Nombreux sont les Algériens qui choisissent des destinations de vacances autres que l'Algérie, bien que le pays dispose d'un grand potentiel touristique.

Mais c'est toujours la qualité du service proposé mais surtout les tarifs, des hôtels notamment, qui poussent les Algériens à opter pour une autre destination, particulièrement la Tunisie. Cette année encore, un grand nombre de touristes algériens est attendu chez la voisine de l'Est, surtout que les frontières terrestres vont rouvrir après-demain, et ce après deux années de fermeture imposée par la crise sanitaire du coronavirus. A l'annonce de cette décision conjointe de l'Algérie et de la Tunisie, un nombre record de réservations de vacances en Tunisie a été enregistré. Plus d'un million d'Algériens sont ainsi attendus en Tunisie cet été.

Ainsi, promouvoir la destination touristique Algérie et, surtout, inciter les Algériens à passer leurs vacances dans leur pays constituent un défi pour les pouvoirs publics. C'est dans cette optique que le ministre du Tourisme a donné un ensemble d'instructions aux hôtels publics, et ce à l'occasion de la saison estivale. Lors d'une visite inopinée effectuée lundi soir dans trois établissements hôteliers publics côtiers dans la wilaya d'Alger (Hôtel El-Riadh, Résidence Marina et Hôtel El-Marsa à Sidi Fredj), dans le but de s'enquérir des préparatifs pour la saison estivale mais surtout de la qualité des prestations touristiques proposées, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi, a donné un ensemble d'instructions.



Il a exhorté les professionnels du secteur à «promouvoir et améliorer la qualité des prestations et à bien se préparer à la forte concurrence avec des opérateurs touristiques au niveau national et régional, et à faire venir le plus grand nombre possible de touristes et de vacanciers», rapporte le communiqué publié sur la page Facebook du ministère.

Selon la même source, le ministre a surtout mis l'accent sur la nécessité de réunir toutes les conditions à même de garantir le confort nécessaire aux vacanciers, d'autant que, a-t-il estimé, le défi pour ces établissements «c'est de gagner la confiance du touriste algérien et de le convaincre de la nécessité de choisir la destination Algérie». M. Hamadi a également ordonné la réduction des tarifs et appelé à proposer des offres touristiques adaptées à toutes les couches de la société, avec l'exploitation de tous les espaces et structures disponibles.

Lilia Aït Akli

RESERVES DE CEREALES

Vers le renforcement des capacités de stockage

MALGRÉ les assurances du ministre de l'Agriculture, le stockage du blé demeure l'un des maillons les plus faibles de la filière céréale. Un véritable problème, notamment avec la multiplication d'achat de blé cette année, due à la crise ukrainienne, et à travers laquelle les autorités algériennes veulent assurer des stocks de sécurité. Les entrepôts de stockage encadrés par l'OAIC sont-ils suffisants ? Ou bien faut-il réquisitionner des locaux supplémentaires pour éviter les grosses factures de surestarie et frais de détention ? C'est ce qui ressort de la dernière réunion du Conseil des ministres, au début du mois en cours, durant laquelle le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait insisté sur la consolidation du stockage des céréales au niveau national, notamment dans les wilayas réalisant de grands rendements, et l'interdiction de stockage dans les lieux non couverts, et ce en vue d'augmenter les réserves nationales stratégiques de céréales. Si l'on se fie aux déclarations du ministre Abdelhafid Henni, 610 silos et points de stockage sont mobilisés à cet effet, sachant que les capacités de stockage sont de l'ordre de 44,5 millions de quintaux. « Il existe 505 points de collecte de récolte équipés de tous les moyens nécessaires», avait fait savoir le ministre de l'Agriculture.

En plus de ces coopératives appartenant à l'OAIC, des silos appartenant à des entreprises privées ont été réquisitionnés.

En outre, un programme de réalisation de 30 réservoirs de stockage est en cours. Le ministre avait ajouté que « tous les moyens sont disponibles pour leur réalisation avec des capacités nationales, sans recourir à l'expertise et aux fonds étrangers».

L'Algérie, qui compte sécuriser davantage ses besoins en céréales, à travers notamment l'approvisionnement sur les marchés internationaux, vise également à augmenter sa production nationale en blé dur et réduire son indépendance en importations.

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, avait prévu, au mois de mai, une production record des céréales cette saison, par rapport aux six dernières années, soulignant que les conditions climatiques qu'a connues le pays cette année étaient favorables pour une bonne production. A cet effet, il avait indiqué que la stratégie de l'Etat visait à réduire le volume des importations de 10 millions de quintaux et sa substitution par la production locale, à travers l'élargissement des superficies exploitées dans la culture céréalière, notamment dans les régions sud du pays, ce qui permettra de réduire la facture d'importation et d'aller vers une autosuffisance en termes de production de blé. Il convient de noter que la superficie agricole dédiée aux céréales est actuellement de l'ordre de 3,3 millions d'hectares mais que la production est toujours très faible. Sur les cinq dernières années, la moyenne n'a pas excédé les 42 millions de quintaux et elle demeure donc très insuffisante puisqu'elle ne couvre que 30% des besoins nationaux, notamment en blé tendre.

Pour rappel, l'Algérie a importé en moyenne plus de 12 millions de tonnes de céréales par an au cours des cinq dernières années, alors que la production annuelle était d'environ 4,92 millions de tonnes, dont 3,3 millions de tonnes de blé. «La production céréalière totale en 2021 est estimée à 3,5 millions de tonnes, ce qui est inférieur à la moyenne quinquennale, et environ 38 % de moins que l'année précédente», rapporte la FAO.

Lynda Louifi

Page 05_Mise en page 1 13/07/2022 13:58 Page 1

TIZI OUZOU

JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LA FINANCE ISLAMIQUE

«Finance islamique», tel était le thème d'une conférence organisée, hier, au siège du Centre de loisirs scientifiques de Tizi Ouzou par la BADR (Banque agricole de développement rural) et animée par d'éminents savants musulmans comme Cheikh Abou Abdessalam, le Dr Saïd Bouziri et le Dr Kamel Bouzidi.



Il convient de signaler que ce rendez-vous, organisé par la BADR en collaboration avec la direction des affaires religieuses de la wilaya, sous le haut patronage du wali, avait pour objectifs de vulgariser le mode de financement selon le droit musulman – celui-ci est adopté par l'Algérie depuis l'an 2000 –, de mobiliser l'épargne des ménages et des opérateurs économiques, d'accompagner financièrement les investisseurs de la région, de s'assurer de la conformité à la charia des opérations relevant de la finance islamique et l'offre de produits d'assurance conformes aux préceptes de la charia (assurance Takaful).

Après l'ouverture des travaux par le directeur régional de la BADR, le premier conférencier à prendre la parole a été le Dr Kamel Bouzidi. Il a révélé à l'assistance, nombreuse et attentionnée, que les finances des banques islamiques représentent à peu près 20% de la masse financière globale du monde, «ce qui n'est pas rien». L'intervenant a commencé par signaler l'échec du capitalisme financier, et ce du fait même de son mode fonctionnel, d'où le recours de beaucoup de personnes au système financier musulman puisque l'argent sert à créer de véritables richesses.

Par ailleurs, les financiers musulmans réprouvent le prêt bancaire avec intérêt puisqu'il est contraire au droit musulman, autrement dit prohibé par l'islam. Le Dr Kamel Bouzidi a également révélé que de nombreux pays européens, à l'exemple de l'Angleterre, de la Fédération de Russie et, dernièrement, de la France, hébergent sur leurs territoires respectifs des banques islamiques et autorisent leur fonctionnalité selon le droit musulman (charia).

Le Dr Kamel Bouzidi a indiqué au Jeune Indépendant, suite à une question qui lui a été posée dans ce sens, que même les non-musulmans peuvent avoir recours à la banque islamique pour traiter leurs affaires. Cependant, ces affaires ne peuvent, en aucun cas, sortir du cadre de la charia.

Pour sa part, le Dr Saïd Bouziri a déclaré que les banques algériennes, en dépit des apparences, ont toujours fonctionné selon les textes du droit musulman. Il a expliqué que c'est la Banque centrale d'Algérie (BA) qui donne, du fait de son statut de garante de la monnaie nationale, les directives et les instructions aux autres banques nationales.

Le Dr Bouziri a également démontré que les lois bancaires algériennes sont strictement conformes au droit musulman. «Toujours est-il, a-t-il précisé, certaines paraissent compliquées et, par conséquent, pour les comprendre, il faut faire un effort dans ce sens». En effet, il y a des lois contenant plus d'une centaine d'articles et si un cas bien défini se présente, il faudrait faire lecture et interprétation d'une multitude d'articles. C'est le cas de la loi 75-59 relative au code civil, où il est consacré à un chapitre des articles allant du n°53 jusqu'à l'article 673.

Par ailleurs, les intervenants ont souligné, à l'unanimité, que ceux qui critiquent le mode fonctionnel de la banque islamique ont tort car ils n'ont pas pris le temps nécessaire pour étudier en profondeur les textes de loi la régissant.

Il convient enfin de noter que lors des débats, les conférenciers, dans un langage simple, ont expliqué la fonctionnalité de la banque islamique ainsi que la différence de taille existant entre les intérêts et les bénéfices. Si l'intérêt gagné dans le prêt financier est prohibé dans l'islam, car c'est riba (usure), en revanche, le bénéfice gagné de l'action commerciale est licite.

C'est pourquoi le prêt auprès de la banque islamique est interdit. Le seul prêt accordé, qui est sans intérêt, est assuré par la Banque centrale d'Algérie, et ce au profit de gens démunis, lesquels sont ardemment désireux d'effectuer un pèlerinage aux Lieux saints de l'islam. Ce prêt est appelé «prêt spécial hadj». Hormis cela, le client ou l'usager de la banque islamique peut faire fructifier son argent en participant à des opérations commerciales.

La banque concernée peut participer au financement de son projet jusqu'à un taux maximal de 90 %. Les 10 % restants doivent être apportés par le client concerné. Il va sans dire que la banque n'est pas garante du succès du projet ou de l'action commerciale.

«Toujours est-il, a expliqué le Dr Kamel Bouzidi, comme toutes les banques du monde, la banque islamique ne fait pas dans l'aventurisme et, par conséquent, ses investissements sont souvent couronnés de succès».

Les conférenciers ont également affirmé qu'un simple citoyen peut déposer son argent auprès de la banque islamique en exigeant que son argent ne serve, en aucun cas, à financer une quelconque action commerciale ou quelconque projet d'investissement. Dans ce cas, son argent reste intact.

Bien sûr, il jouit du droit de le retirer en entier ou en partie, mais sans intérêt. En définitive, tirer des bénéfices dans une action commerciale ou un projet d'investissement est licite, mais faire de l'intérêt dans le prêt de l'argent est interdit car c'est contraire au droit musulman.

Il convient de noter que beaucoup de pays musulmans ont mis sur pied la banque islamique, et le pays qui a connu un succès foudroyant dans cette dynamique est la Malaisie. S'agissant de l'Algérie, qui a opté aussi pour le système de la banque islamique, et ce conformément à la loi n°03-2020 du 2 avril 2020, le succès commence à se faire sentir. «Et, certainement, nous connaîtrons un succès comme les Malaisiens», a assuré le Dr Saïd Bouziri.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

BÉJAIA

Des cartes Chifa pour les bénéficiaires de l'allocation chômage

LES BÉNÉFICIAIRES de l'allocation chômage sont invités à récupérer leurs cartes Chifa auprès des agences CNAS de la wilaya de Béjaïa. A ce propos, une campagne d'information est menée depuis quelques semaines par la caisse nationale d'assurances sociales (CNAS) pour la remise des cartes Chifa en faveur des bénéficiaires d'allocation chômage récemment affiliés. Il s'agit, selon le communiqué de la CNAS transmis notre rédaction, «de sensibiliser ces derniers à se rapprocher des guichets des agences CNAS les plus proches afin de récupérer leurs cartes d'assurance déjà prêtes et qui n'ont pas encore été récupérées ou pour compléter leurs dossiers d'inscription pour ceux inscrits provisoirement ou s'inscrire rapidement sur la plate-forme numérique de la CNAS Elhanaa pour ceux qui n'ont effectué aucune démarche dans ce sens».

Et de préciser ensuite que «cette campagne d'information et de sensibilisation organisée au profit des bénéficiaires d'allocations chômage en vue d'obtenir une carte d'assurance et remettre les cartes prêtes à cette catégorie d'assurés sociaux conformément, au décret exécutif N°22-70 du 10 février 2022». La CNAS de Béjaïa a établi déjà 19470 affiliés sociaux dans le cadre de l'allocation chômage octroyée aux jeunes sans emploi de la wilaya de Béjaïa dont 5339 qui en détiennent déjà une. Et afin de récupérer les cartes Chifa nouvellement établies, les nouveaux assurés sociaux sont invités à déposer des dossiers auprès des structures d'affiliations les plus proches du lieu de leur résidence.

Ces dossiers comprennent une Copie CNI et photo biométrique ; ils peuvent aussi demander leur carte Chifa en ligne via l'espace El-hanaa indique la même source.

Pour rappel, sur les 28753 demandes d'allocation chômages déposées auprès des services concernés, 23120 dossiers ont été accepté selon les dernières statistiques.

N. Bensalem

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:32	12:35	16:26	19:50	21:30
CONSTANTINE	03:39	12:39	16:29	19:57	21:32
ALGER	03:51	12:54	16:45	20:11	21:49
OUARGLA	04:05	12:44	16:25	19:49	21:18
CHLEF	04:01	13:00	16:50	20:15	21:52
MOSTAGANEM	04:08	13:05	16:55	20:19	21:56
ORAN	04:12	13:08	16:57	20:22	21:58

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7339 – MERCREDI 13 JUILLET 2022
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	29°	22°
Oran	29°	22°
Constantine	35°	20°
Ouargla	40°	25°

L'ESPAGNE A ACHETÉ D'IMPORTANTES QUANTITÉS DE GAZ RUSSE

L'HYPOCRISIE DE MADRID

Quelques semaines seulement ont suffi pour démonter toute la propagande farfelue des autorités espagnoles sur la fameuse «main de Poutine». Quand l'Algérie a décidé, selon les termes du contrat gazier et comme le prévoient les clauses prévues à cet effet, de renégocier les prix du gaz exporté vers l'Espagne, Madrid s'est lancé dans une vaste campagne de dénigrement contre les autorités algériennes, les accusant d'être sous l'influence russe.



Le fantasque ministre des Affaires étrangères, José Albarès, est allé plus loin en alertant l'Union européenne et même l'OTAN, soulevant la menace «russe» en Afrique du Nord et dénonçant un prétendu «chantage au gaz». Il créa tout un scénario afin de rallier toute l'UE et l'Alliance atlantique, en évoquant sans honte «un complot russe» à partir du flanc sud de l'Europe. D'ailleurs, l'UE a pondu un communiqué ou une déclaration officielle en se rangeant du côté de Madrid et menaçant l'Algérie par des messages sibyllins de représailles.

Or, voilà que l'agence américaine Bloomberg spécialisée dans les informations économiques a révélé avant-hier l'hypocrisie ibérique. Pour combler ses propres déficits, le gouvernement madrilène est allé acheter, avec des roubles, d'importantes quantités de gaz de la Russie, le «supposé ennemi». Une démarche qui va à l'opposé des propres résolutions de l'Union européenne et que Madrid a elle-même votée et adoptée. Des quantités qui viennent de dépasser allègrement les volumes que fournissent Sonatrach à l'Espagne. Ainsi, la Russie est devenue en un mois le deuxième fournisseur de gaz à l'Espagne. Rien que durant ce mois de juin, les importations en provenance de Russie ont doublé, alors que les différentes recommandations de l'UE et de l'OTAN appellent à réduire les approvisionnements en produits énergétiques russes.

D'après l'agence américaine Bloomberg, les données de la société espagnole de la distribution du gaz GRT Enagas montrent que «les importations en provenance de Russie ont atteint 8.752 gigawattheures en juin, soit plus du double du mois de mai et 24% de la demande totale de l'Espagne».

Bloomberg indique en détail, que sur les volumes des importations espagnoles durant le mois de juin dernier, soit deux mois après la résolution de la Commission européenne et la deuxième série de sanctions contre la Russie, «les livraisons de l'Algérie ont chuté à 7.763 gigawattheures contre 9.094 gigawattheures en mai, soit environ la moitié du chiffre de juin 2021 et représentant désormais 22% de la demande. On sait depuis des mois que les États-Unis restent le principal fournisseur, avec une part de 30%. En effet, les données dévoilées par l'agence américaine affirment que l'Espagne a «reçu près de 8,8 TWh de GNL russe en juin, au-dessus des 7,8 TWh de l'Algérie et juste derrière les 10,6 TWh déchargés des méthaniers américains.»

Ces révélations ont soulevé des polémiques au sein des milieux politiques et médiatiques dans la péninsule ibérique. Des critiques ont fusé de partout contre le gouvernement de Sanchez, l'accusant «de naviguer à vue», en matière de diplomatie, et d'absence de prospective en économie.

A la rescousse du tandem Sanchez-Albarès, la ministre de l'Energie espagnole, Teresa Ribera, a tenté des explications non convaincantes sur ces chiffres révélés par Bloomberg. Elle a affirmé que les importations espagnoles en gaz russe, «correspondent probablement aux accords commerciaux précédents». «Le GNL russe représentait 24,4% de l'approvisionnement total en gaz et le GNL américain 29,6%. Cela correspond aux importations russes des années précédentes, a déclaré Ribera, conseillant toutefois, juste pour le reflexe politique, de réduire les arrivées de gaz russe autant que «possible».

Interrogé sur l'énorme quantité de gaz importé en un mois de Russie, la ministre n'a pas trouvé mieux que de sommer les entreprises espagnoles de chercher d'autres alternatives et d'autres fournisseurs pour satisfaire son marché local et régional. Des sources médiatiques ont indiqué que des sociétés espagnoles ont probablement acheté du gaz de Russie pour le revendre à son client marocain, après une transformation en dérivés dans leurs plateformes industrielles, et le réinjecter dans le gazoduc Transmaghrebin fermé l'an dernier par l'Algérie.

Mohamed Kouini

ENFANTS PALESTINIENS TUÉS PAR LES FORCES D'OCCUPATION SIONISTES

Guterres se dit «choqué»

LE SECRÉTAIRE Général de l'ONU Antonio Guterres s'est dit «choqué» hier mardi, du nombre d'enfants palestiniens tués par les forces d'occupation sionistes.

Dans le rapport annuel du SG des Nations Unies, sur les crimes commis par les forces d'occupation sionistes au cours de l'année dernière, repris par l'agence palestinienne de presse, Wafa, M. Guterres a critiqué l'occupation sioniste «pour ses attaques répétées contre les enfants palestiniens», se disant «choqué» par le meurtre et les blessures d'enfants palestiniens lors de frappes aériennes sur des zones densément peuplées, le recours aux tirs par balles réelles, et par la poursuite de l'impunité pour ces violations et agressions. Le chef de l'ONU a à cet effet, réitéré son appel aux forces sionistes pour faire preuve d'un maximum de retenue afin de protéger des vies et à mettre fin à tout recours excessif à la force contre des enfants. Il a également appelé l'entité sioniste «à enquêter sur tous les cas d'utilisation de balles réelles».

Selon Wafa, le document onusien a également mis en lumière la question des enfants palestiniens qui se trouvent dans des prisons de l'occupation sioniste. Cette dernière a été appelée à mettre fin à la détention administrative. Le SG de l'ONU a également exprimé son inquiétude face à l'escalade des attaques sionistes contre les écoles et les établissements d'enseignement dédiés aux enfants, soulignant la nécessité de leur fournir l'aide humanitaire et sanitaire nécessaire sans aucun obstacle.

De son côté, le représentant permanent de la Palestine auprès de l'ONU, Riyadh Mansour, a salué le rapport onusien, le qualifiant d'»étape positive».

Depuis 2015 et jusqu'à fin mars 2022, plus de 9.000 enfants palestiniens ont été arrêtés par les forces d'occupation sionistes, avait déploré le Club des prisonniers palestiniens dans un rapport. En 2021, près de 80 enfants ont été tués par les forces sionistes en Cisjordanie occupée, et 61 autres à Ghaza, selon l'ONG internationale pour la défense des droits des enfants, Defence for Children International.

R. I.



ALGÉRIE TÉLÉCOM

Première entreprise à obtenir le label qualité d'accueil

L'ENTREPRISE publique Algérie Télécom (AT) a obtenu le premier label de la qualité d'accueil «Fi khidmatikoum», attribué par l'Institut algérien de normalisation (IANOR). La cérémonie d'octroi du certificat de labélisation s'est tenue mardi au siège de l'entreprise à Alger en présence du Président directeur général d'AT, Adel Ben Toumi, du directeur de l'IANOR, Djamal Hales, et du président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi.

A cette occasion, M. Ben Toumi a indiqué que cette certification, «qui constitue une première en Algérie», a été attribuée suite à un audit effectué par l'IANOR afin de vérifier si les agences d'Algérie Télécom répondent aux 14 engagements portant sur les modalités d'accueil et la prise en charge de ses clients, exigées par cet institut. Ainsi, cinq agences commerciales des télécommunications (Actels) d'Alger à savoir celles de Ben-Aknoun, Mohammadia, El-Biar, Cheraga et Birtouta, ainsi que le centre d'appels de Bordj El-Kifan, proposés par Algérie Télécom à la certification, ont obtenu le label «Fi Khidmatikoum».

Le P-dg d'AT a affirmé que cette démarche, qui consiste à labéliser ses agences commerciales pour améliorer leurs prestations d'accueil, sera généralisée progressivement pour toucher l'ensemble des agences de l'entreprise déployées à travers le territoire national. De son côté, le directeur de l'IANOR a expliqué que ce label est décerné aux entreprises qui veulent obtenir le label «Fi Khidmatikoum» en s'engageant au respect des modalités d'accueil des usagers dans les services publics. Il s'agit notamment de la facilitation de l'information, d'un meilleur accès de l'usager aux services publics, de l'accueil de l'usager de manière attentive et respectueuse, de répondre aux demandes et requêtes de l'usager, de faire la promotion des services en ligne, et de mettre un système d'évaluation et d'amélioration continue de la qualité d'accueil.

Le président de l'APOCE a appelé, pour sa part, les entreprises algériennes à prendre exemple d'Algérie Télécom en s'engageant à améliorer leurs prestations d'accueil à travers notamment l'obtention du label «Fi Khidmatikoum».

M. B.